

COURTES PRIERES
ET
ORAISONS JACULATOIRES
ENRICHIES D'INDULGENCES

Les oraisons jaculatoires étaient presque continuellement sur les lèvres des saints. Il n'est pas de moyen plus facile ni meilleur d'apprendre à prier sans peine, avec dévotion et sans cesse. Il est donc très avantageux de se rendre facile et fréquent l'usage de ces petites prières. Ces élancements du cœur procèdent du Saint-Esprit et sont éminemment propres à nous obtenir lumière, force et consolation. En choisissant de préférence celles qui sont enrichies d'indulgences, nous pouvons, tout en nous sanctifiant, soulager les âmes du purgatoire.

Toutes les indulgences qui suivent peuvent être gagnées à volonté ou pour soi ou pour les âmes du purgatoire. Elles sont reproduites du recueil officiel (*Raccolta*) de 1886; ou pour les plus récentes, des ouvrages du P. Beringer et du P. Hilgers, S. J. L'indulgence plénière dont jouissent quelques-unes de ces prières est indiquée en note.

I. — Dieu

1 Signe de la croix avec de l'eau bénite, en disant : " Au nom du Père,..."

100 jours chaque fois (*Raccolta*, section I, No 8).

2 Signe de la croix (sans eau bénite) en disant : " Au nom du Père,..."

50 jours chaque fois (*Racc.*, I, 6).

3 Actes de foi, d'espérance et de charité.

7 ans et 7 quarantaines chaque fois (*Racc.*, II, 1).

4 (1) Trois *Gloria Patri* (2), matin, midi et soir pour remercier Dieu des dons et privilèges qu'il a accordés à Marie, surtout de son assumption.

100 jours pour chaque récitation dans ces trois moments distincts du jour (*Racc.*, I, 4).

5 " Mon Dieu et mon tout ! "

50 jours chaque fois (Beringer, II, p. 118).

6 " Que la très juste, très haute et très aimable volonté de Dieu soit accomplie, louée et éternellement exaltée en toutes choses."

100 jours une fois par jour (*Racc.*, II, 2).

(1) Pour la récitation quotidienne (30 jours de suite) il y a une indulgence plénière (mensuelle) moyennant confession, communion et prière aux intentions du souverain Pontife.

(2) Un pieux usage introduit par Mgr Bourget les fait réciter, dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, à la suite de l'*Angelus*, ou du *Regina*. On n'est pas obligé de les dire à genoux.